

L'[AGENCE DE MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE NORMANDIE](#) / T : 02.35.62.24.42 vient de lancer un appel à projet concernant la récupération de la chaleur fatale. Il s'agit de la chaleur résiduelle résultant d'un procédé industriel ou de sources comme les data centers. Considérée comme source d'énergie compétitive, elle est mise en avant par l'ADEME qui souhaite aider financièrement les investissements qui seront réalisés par des entreprises normandes dans ce cadre. Parmi les sociétés qui utilisent déjà ce procédé de récupération d'électricité figure [SEDIBEX](#) / T : 02.32.79.54.10, qui utilise la vapeur pour le chauffage de ses ateliers. www.haute-normandie.ademe.fr